



1. Objet et domaine d'application

Ce mode opératoire définit les opérations notamment de nettoyage et désinfection à effectuer en cas d'incident survenu sur un échantillon biologique relatif à son intégrité, comme notamment relevant de fuite d'un flacon ou récipient le contenant, ou encore de bris de tube. L'incident peut survenir au cours de la manipulation de l'échantillon biologique (chute, contenant mal fermé, ...), lors de sa conservation ou de son transport, par le correspondant (IDE, pharmacie, foyer, ...) ou encore le coursier du laboratoire, lors de la phase pré-analytique. Ce mode opératoire respecte par ailleurs les précautions d'usage en termes d'hygiène et sécurité, pour prévenir le risque de contact avec un agent biologique par le personnel opérant.

2. Références

- Norme NF EN ISO 15189 : ch. 5.4

3. Documents associés

Se reporter dans le LQ à la fiche correspondant à ce mode opératoire, rubrique "documents associés".

4. Définitions et abréviations

AES : Accident d'Exposition au Sang

5. Responsabilités

L'application de ce mode opératoire est sous la responsabilité de la personne manipulant les échantillons biologiques, correspondant ou coursier du laboratoire.

6. Déroulement de l'activité

1. Mettre des gants,
2. Utiliser du papier absorbant (plusieurs épaisseurs) pour récupérer avec précaution les débris de verre/plastique et l'échantillon biologique; ou employer un sac plastique pour y mettre le flacon en cas de fuite,
3. Prendre des lingettes imprégnées d'un produit désinfectant pour nettoyer l'ensemble du matériel/équipement souillé,
4. Papiers et lingettes sont par la suite jetés dans un sac plastique, doublé d'un second sac,
5. Indiquer au laboratoire l'incident lors de la prise en charge (arrivée du coursier, arrivée au laboratoire) afin de pouvoir si possible relever l'identité du patient,
6. Les sacs usagés sont fermés et déposés dans le bac à l'arrière du véhicule pendant le transport, puis dans les containers à déchet au laboratoire.

Note : si au cours de cet incident sur l'échantillon biologique survient en plus un Accident d'Exposition au Sang (AES) sur une personne, se référer à et appliquer alors l'instruction correspondante :

Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang (AES) (réf. HYGI-I-005)

Si l'incident a lieu lors du transport par le laboratoire, il peut être employé par le coursier notamment, la trousse de secours disponible dans chacun des véhicules contenant le matériel indiqué ci-dessus (sac, lingettes, papier absorbants; cf. document Trousse de secours véhicule, réf. TRAN-I-011).